

ARGUMENTAIRE ET AXES DE REFLEXION

Contexte général :

A l'occasion du quarantième anniversaire de l'inscription de l'amphithéâtre romain d'El Jem sur la liste du patrimoine mondial par l'UNESCO, l'Association de Développement Local **ADL El Jem** organise en partenariat avec l'École Nationale d'Architecture et d'Urbanisme **ENAU** et l'unité de recherches **PAE3C**¹ un colloque portant sur le patrimoine, la patrimonialisation et le développement local, avec la participation de différents acteurs locaux et nationaux : Mairie d'El Jem, Ministère des affaires culturelles : Institut National du Patrimoine INP et Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle AMVPPC...

Patrimoine et développement local : enjeux et défis

Ce colloque vise à mettre en lumière sous l'angle de l'architecture, de l'histoire, de l'archéologie et des sciences sociales les potentialités patrimoniales et les intérêts historiques, archéologiques et culturels des sites jusqu'alors méconnus ou délaissés de la ville d'El Jem, de l'Antiquité à nos jours en passant par l'époque romaine et les temps modernes. Le colloque accueille une diversité d'approches et de réflexions à plusieurs niveaux, théorique, méthodologique et empirique.

Inscrit par l'UNESCO sur la liste patrimoine mondial en 1979, l'amphithéâtre d'El Jem est présenté comme l'un des plus grands monuments de l'Afrique Antique. Émergent et omniprésent de n'importe quel point du tissu ancien de la ville, il représente l'élément de repère majeur par la singularité de son échelle, sa forme et sa couleur.

Au Moyen Age, « El Jem », héritière de l'antique « Thysdrus », doit à l'amphithéâtre romain l'apparition de la première agglomération qui constitue le noyau initial de la ville actuelle. Construit en partie sur l'ancienne « Thysdrus », ce tissu a profité durant ses périodes de croissance des matériaux existants puisés de la cité antique. L'étude de l'ancien tissu urbain de la ville et de son histoire révèle une relation particulière de la population avec leur « Ksar » et une cohérence exceptionnelle entre son image symbolique ancrée dans la mémoire

¹ Patrimoine Architectural et Environnemental Connaissance, Compréhension, Conservation, ENAU.

collective des habitants et leurs modes de productions spatiales, économiques et socioculturelles.

Après l'indépendance, en réponse aux nouveaux défis socioéconomiques, les politiques urbaines ont changé profondément le paysage de la ville et sa structure. Aux années soixante, plusieurs constructions sises aux alentours de l'amphithéâtre ont été démolies et leurs terrains ont été expropriés dans le but de mettre en valeur le monument par rapport à son environnement.

Les interventions, qui étaient orientées vers la gestion du foncier dans les zones riches en vestiges archéologiques, consistaient à l'élargissement des rues, à la démolition des monuments religieux (*zaouia*, mosquée...) et à l'expropriation et gel des terrains archéologiques (plus de trente Hectares). L'amphithéâtre romain n'appartenait plus aux habitants mais au pouvoir de l'état qui assurera sa gestion et sa protection. Les années soixante-dix étaient marquées par l'inauguration du musée d'El Jem et l'inscription de l'amphithéâtre sur la liste du patrimoine mondial, quant aux restes des vestiges ils ont été délimités, sécurisés et jusqu'alors délaissés.

Plus qu'une quarantaine d'années après, la situation de ce patrimoine et sa relation avec les habitants n'ont pas beaucoup changé dans une ville qui a connu, entretemps, des mutations socioéconomiques majeures. L'amphithéâtre continue à jouer son rôle économique en accueillant des centaines de milliers de visiteurs et monopolise toutes les activités et les événements culturels. Le musée, situé à moins d'un kilomètre de l'amphithéâtre, reste peu visité (moins de 10 % des visiteurs). Le petit amphithéâtre est abandonné et connaît aujourd'hui des dégradations majeures. Les terrains archéologiques gelés et délaissés restent non classés et inexploités. L'ancien tissu urbain limitrophe à l'amphithéâtre est de plus en plus abandonné par sa population initiale et menacé par la dégradation. Toutes ces structures représentent un potentiel foncier et patrimonial immense. Non exploités et non articulés avec les nouveaux quartiers et les autres éléments de la ville, ces terrains ne peuvent que constituer un handicap pour son développement.

La situation actuelle nous incite à revoir les politiques urbaines de la ville et à repenser le mode d'intervention sur l'espace urbain en tenant compte des **potentialités patrimoniales** existantes et faire de celles-ci un facteur de développement économique et social. Penser le patrimoine dans la ville, suppose premièrement sa connaissance et sa compréhension ensuite sa protection et finalement sa gestion et valorisation pour le transmettre aux générations futures. Ce qui nous renvoie à la démarche de l'UNESCO dans les approches du patrimoine. Ce processus définit **la patrimonialisation** et suppose des interventions cohérentes entre différents acteurs. Les professionnels, les scientifiques, les chercheurs, les institutions officielles locales, nationales et internationales ont à assurer une protection juridique à travers les réglementations et les textes de loi afin d'intégrer le patrimoine dans la vie socioéconomique, le gérer et assurer, ainsi, sa durabilité. Notons aussi l'impact des actions citoyennes

(initiatives individuelles, groupes d'habitants, associations...) qui peuvent exprimer et manifester une attitude et un comportement patrimonial envers leur héritage culturel, architectural et urbain.

Thématiques

La vocation essentielle de ce colloque est de favoriser la réflexion et les échanges entre les différents spécialistes universitaires et les praticiens du patrimoine matériel et immatériel, de l'architecture, de l'histoire, de l'archéologie et des sciences sociales, sur les enjeux et défis de la patrimonialisation en Tunisie et ailleurs, sur l'impact de l'approche patrimoniale sur le développement local et sur le rôle des politiques urbaines dans la gestion foncière et paysagère du patrimoine.

Nous souhaitons donc engager une réflexion profonde en lien avec les trois axes suivants :

1. Patrimoine, développement local et tourisme culturel

- Patrimoine, patrimonialisations et enjeux économiques
- L'approche patrimoniale comme moteur de développement des villes : étude de cas
- Patrimoine et tourisme culturel
- Numérisation et nouvelles technologies dans la gestion du patrimoine.

2. Patrimoine et patrimonialisation :

- Patrimonialisation : enjeux scientifiques et socioculturels, étude de cas
- Patrimonialisation en Tunisie : acteurs, apports et limites
- Le Patrimoine local matériel et immatériel d'El Jem

3. Politiques urbaines : gestion foncière et paysagère du patrimoine

- Politiques urbaines et gestion du patrimoine : étude de cas
- Apports et limites des politiques urbaines patrimoniales

- Ce Colloque a été organisé au Musée archéologique d'El Jem, le 29, 30 et 31 Mars 2019.